

Tribune d'un Collectif de parents d'élèves de Paris mobilisés contre la Loi Blanquer publiée dans Mediapart

« Il n'y aura pas de loi Blanquer, j'en serai fier », Jean-Michel Blanquer, Avignon, 25 mai 2017 - Paris, 19 février 2019 : Adoption en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, du projet de Loi « Pour une école de la confiance » - Nous, parents donnons raisons aux profs en grève pour les examens de fin d'année.

Paris, 17 juin 2019

Parents d'enfants scolarisés dans des établissements publics parisiens - élus ou non dans les conseils d'écoles ou conseils d'administration des collèges et lycées, regroupés ou non en associations - nous souhaitons réaffirmer, comme nous l'avons fait à maintes reprises et sous diverses formes, depuis plusieurs mois, notre opposition au projet de loi « Pour une école de la confiance ».

Depuis l'adoption de ce texte en première lecture par l'Assemblée nationale, les actions des parents d'élèves se sont en effet multipliées : distributions de tracts, rassemblements, défilés, manifestations, occupations, réunions, assemblées générales, réalisations d'affiches et de banderoles visibles sur les façades des établissements... De nombreuses opérations « écoles et collèges déserts » ont été menées au cours desquelles les taux d'absence des enfants ont oscillé entre 50 et 80% dans les écoles maternelles et élémentaires et dépassé les 90% dans les collèges : ces chiffres, à eux seuls, donnent la mesure du rejet massif de cette loi par les parents d'élèves.

Au cours de ces mois de mobilisation, les différents points de vue échangés en assemblées ou sous forme d'écrits convergent inmanquablement vers le même constat : ce texte constitue une atteinte d'une gravité inédite aux principes fondamentaux qui structurent l'éducation publique. Le premier est celui d'un enseignement qui soit le même pour tous, seul garant d'une égalité de traitement, quels que soient les territoires et les milieux sociaux dont les élèves sont issus. On nous rétorque que la société est de fait profondément inégalitaire : raison de plus pour ne pas creuser davantage les inégalités au sein du système éducatif par une mise en concurrence des établissements, doublée d'une mise en compétition sans cesse accrue des enfants et adolescents (création d'établissements ultra-sélectifs et multiplication des évaluations dès la maternelle, mise en place de plateformes organisant le tri et l'exclusion sous couvert d'orientation à l'issue du collège et du lycée, etc.). L'éducation que nous souhaitons pour nos enfants n'a pas pour finalité de produire efficacement des « compétences » quantifiables pour le marché du travail, mais de former des citoyens, d'éveiller leur conscience critique. La concurrence ne doit pas tenir lieu de politique éducative : cette orientation constitue une entorse criante au principe constitutionnel d'égalité entre les humains, gravé au frontispice de nos établissements.

De nombreux aspects de la loi (mutualisation des services et des personnels, mise en situation professionnelle de personnels peu qualifiés et précarisés, inclusion et absence de traitement spécifique pour les élèves en situation de handicap...) concourent à une diminution des moyens financiers et humains préoccupante, dont on conçoit mal qu'elle puisse concourir en quoi que ce soit à améliorer les conditions d'enseignement alors que de nombreux établissements sont au bord de la rupture (faire plus et mieux avec toujours moins...).

Réunis en commission paritaire le 13 juin, les députés et sénateurs se sont accordés sur un texte très légèrement remanié qui ne modifie en rien l'esprit de la loi. Le maintien du rappel du devoir d'exemplarité à l'article 1, largement dénoncé comme contrevenant à la liberté d'opinion, sonne bien plutôt comme une menace ...

Pour toute réponse, face à cette mobilisation inédite des parents d'élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, Jean Michel Blanquer s'est déclaré, le 31 mai dernier, « serein », autant dire sourd et aveugle. Parents d'élèves mobilisés à Paris pour la défense de l'enseignement public, nous soutenons l'appel à la grève des examens lancé par la quasi-totalité des syndicats enseignants le 6 juin dernier, relayé par les principales organisations lycéennes.

Paris - Collectif de parents d'élèves mobilisés contre la Loi Blanquer

Contact : [parentspasconfiants\[at\]gmail.com](mailto:parentspasconfiants[at]gmail.com)

<https://blogs.mediapart.fr/louise-thierry/blog/170619/nos-enfants>